

Ecrit par le 1 février 2026

Le Grand Avignon lance sa première Textile Race, pour sensibiliser les élèves aux impacts de la mode



Depuis le 5 janvier et jusqu'au 9 février 2026, près de 2 000 élèves de dix écoles primaires du [Grand Avignon](#) participent à la première édition de la [Textile Race](#). Porté par la collectivité et ses partenaires, ce défi éducatif et environnemental entend sensibiliser les plus jeunes aux impacts de l'industrie textile tout en les engageant concrètement dans l'économie circulaire.

Alors que l'industrie textile figure parmi les plus polluantes au monde, responsable à lui seul de près de 10% des émissions mondiales de gaz à effet de serre selon l'ONU (Organisation des Nations Unies), le Grand Avignon inscrit cette première Textile Race dans une politique plus large de réduction des déchets

Ecrit par le 1 février 2026

et d'accompagnement des habitants vers des pratiques plus responsables. L'objectif est double : mieux comprendre les conséquences environnementales et sociales de la mode, et agir localement par des gestes concrets de réemploi, de réparation et de recyclage.

Sensibiliser à la réduction des déchets

Le dispositif est organisé en partenariat avec [EnJeux Durables](#), association engagée dans l'économie circulaire et la transformation des comportements citoyens, [Le Relais](#), opérateur historique de la collecte textile solidaire, et [Refashion](#), l'éco-organisme de la filière textile en France.

Un mois d'actions autour des '4R'

Pendant quatre semaines, les élèves sont sensibilisés aux impacts environnementaux et sociaux de la mode, tout en participant activement à des défis pédagogiques structurés autour des quatre piliers de l'économie circulaire : réduire, réutiliser, réparer et recycler. Les classes collectent et pèsent des textiles usagés déposés dans des conteneurs installés au sein des écoles. Ces textiles sont ensuite collectés et triés chaque semaine par Le Relais, garantissant une valorisation adaptée selon leur état.

Créativité tout azimut

Au-delà de la collecte, les élèves relèvent des défis complémentaires qui donnent lieu à l'attribution de points supplémentaires. Réalisation de vidéos de sensibilisation, organisation de trocs de vêtements au sein des établissements, réparation ou customisation de pièces usagées font partie des actions proposées afin de prolonger la durée de vie des textiles et de questionner les habitudes de consommation.



Copyright Grand Avignon

Ecrit par le 1 février 2026

Un lancement officiel à Vedène

La Textile Race a été officiellement lancée le jeudi 8 janvier dernier à l'école Alphonse Daudet de Vedène, en présence des équipes éducatives, des élèves, de leurs familles et des partenaires du projet. Ce temps fort marque le coup d'envoi de quatre semaines d'actions dédiées à la lutte contre le gaspillage textile et à la promotion de l'économie circulaire sur le territoire.

Dix écoles engagées sur le territoire

Dix établissements scolaires participent à cette première édition : Simone Veil, Rotondes, Jean-Henri Fabre A et B, Marcel Perrin/ Monclar et Saint-Gabriel à Avignon, Alphonse Daudet et Les Jardins à Vedène, Jules Cassini à Mourières-lès-Avignon ainsi que l'école de Velleron. Les scores des écoles sont accessibles en temps réel sur la plateforme nationale textilerace.fr. L'établissement le plus engagé remportera une sortie scolaire éducative. La clôture du défi est prévue jeudi 5 février, suivie de l'annonce de la classe gagnante le lendemain. La cérémonie officielle de remise des prix se tiendra le 9 février à 14h au sein de l'école lauréate.

Que deviennent les textiles collectés

Une fois collectés, les textiles sont triés par Le Relais selon trois grandes filières. Environ 60% des vêtements en bon état sont destinés à la réutilisation et revendus dans des boutiques solidaires. Près d'un tiers est recyclé et transformé en nouvelles matières premières, notamment pour l'isolation ou l'industrie textile. Les textiles ne pouvant être ni réutilisés ni recyclés sont orientés vers la valorisation énergétique sous forme de combustibles solides de récupération.

Ce qu'on prend, ce qu'on laisse

Tous les textiles, linge de maison, chaussures ainsi que la petite et moyenne maroquinerie peuvent être déposés, même usés ou troués, à condition d'être propres et secs. Les textiles souillés, humides, professionnels ou issus du bricolage ne sont pas acceptés afin de garantir un tri optimal.

Comment les citoyens peuvent-ils participer?

La Textile Race associe également les habitants des communes participantes. Les citoyens sont invités à soutenir les écoles en triant leurs armoires, en s'inscrivant sur la plateforme www.textilerace.fr, et en indiquant le nombre de sacs à donner. Les élèves peuvent ensuite récupérer les dons à domicile ou les habitants peuvent déposer directement leurs textiles dans l'école participante la plus proche.

Calista Contat-Dathey

(Vidéo) Cove : Aubignan, Malaucène et

Ecrit par le 1 février 2026

Mazan les habitants peuvent bénéficier d'aides pour rénover leurs biens



La Cove, Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin avec l'[Anah](#) (Agence nationale de l'habitat), la [Région](#) et le [Département](#) programme une opération d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie à Aubignan, Malaucène et Mazan.

Le parc de résidences principales est ancien sur le territoire de la [Cove](#) -Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin-. Il est, ainsi, constitué à 30% de logements construits avant 1949, soit une part supérieure à l'ensemble du département (27%).

Réinvestir dans le parc ancien

Face à ce constat, la Cove, au titre de sa compétence habitat, accompagne technique, administrativement et financièrement les propriétaires privés dans les travaux de réhabilitation de leurs logements, comme dans les parties communes d'immeubles.

Ecrit par le 1 février 2026

Aubignan, Malaucène et Mazan

Trois communes du programme '[Petites villes de demain](#)' : Aubignan, Malaucène et Mazan vont bénéficier de cette nouvelle [OPAH-RU](#) -Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain-, prévue jusqu'en 2029.

Priorité aux centres anciens

La Cova a, comme feuille de route, de reconquérir l'habitat dans les centres-anciens, de diversifier l'offre de logements, de proposer de la qualité du logement, durable et performant -avec les enjeux de consommation énergétique et climatiques- et d'améliorer les conditions d'habitat ainsi que le cadre de vie.



Copyright Freepik

Les travaux éligibles

Ecrit par le 1 février 2026

Travaux d'économie d'énergie : isolation, remplacement de menuiseries, de chauffage, de ventilation ; Les travaux **d'adaptation du logement** afin de favoriser le maintien à domicile pour faire face aux difficultés physiques liées au vieillissement et aux situations de handicap ;

Les réhabilitations lourdes avec des travaux de remise en état dans un logement devenu vétuste ou très dégradé ;

Les réhabilitations de **logements locatifs** en accompagnant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leurs biens dégradés ou vacants, sous réserve de conventionnement des loyers.

Exemple d'un projet de rénovation globale

Exemple d'un projet de rénovation globale pour un propriétaire occupant aux ressources très modestes. Pour un montant de devis de 59 792€ les subventions de l'Anah se montent à 47 806€, celles de la Cove à 1 000€, 4 500€ de subvention de la Région. Dans cet exemple les aides se montent à 53 306€ pour un reste à charge de 6 486€.

Soliha Vaucluse

La CoVe a missionné [Soliha Vaucluse](#), -Justice sociale et solidarité pour le logement- spécialiste des aides à l'amélioration de l'habitat, pour accompagner gratuitement tous les propriétaires intéressés. Ceux-ci bénéficieront d'un interlocuteur unique qui apportera son expertise sur les éléments techniques des travaux à réaliser, le montage du dossier ou les contacts avec les professionnels.

Des réunions d'informations pour les habitants

Pour lancer ce nouveau dispositif, des réunions d'informations sont programmées dans les 3 communes concernées : Aubignan, mardi 11 mars à 18 heures à la mairie ; Mazan, mardi 18 mars à 18 heures à l'école Foussa ; Malaucène, jeudi 20 mars à 18h à la mairie. Des permanences mensuelles avec ou sans rendez-vous sont également instaurées à Aubignan : en mairie le 1er et 4e vendredi du mois, de 9h à 12h. Malaucène : au CCAS France Service le 1er jeudi et le 3e vendredi du mois, de 9h à 12h. Mazan : en mairie le 1er vendredi du mois de 9h à 12h et le 3^e mardi du mois de 13h30 à 16h30.

Vidéo du 17 octobre 2024

Bollène montre l'exemple !

Ecrit par le 1 février 2026



renouvelée généralisée invités contradiction
 franchir voix commune » réalisée qu'il
 cavaillon d'être effectué budgets forcément s'est
 dynamique cette d'autres aux proposée composée
 raison démocratique pourra aux d'une considérer
 travers participatifs aujourd'hui l'avantage réaménager
 peuple citoyenne voie incriminer sarah
 villes traces participatifs pensez laisser
 drôme citoyenne voie aujourd'hui l'avantage d'urbanisme
 vite nouveau périodes accordées scolaires puisqu'il
 consulte municipales citoyens bilan coopérative quelques
 vite d'arriver municipales l'accord sera
 bollène nouveaux l'avenir niveau étiquette
 nos beaucoup l'avenir l'avenir
 partager création l'avenir
 vraie logo l'avenir
 participative l'avenir
 leurs tombe jacquet
 plan parking l'éclairage
 anodine montre
 populisme
 invite tournée peut-être
 choisis une
 complexe
 simple
 associée
 l'exemple
 faisant
 autorise
 mairie
 cependant
 démarches
 élections
 travaux
 sensibles
 utilisée
 certes
 révision
 plus
 fond
 positif
 documentaire « commune n'a
 inversen'est
 s'agit s'accorde élue
 démarches enclenchée
 déterminer maximum

Les habitants de la ville de Bollène étaient invités, il y a quelques jours à choisir un nouveau logo pour leur commune, via une consultation publique. Cette démarche est loin d'être anecdotique ou anodine. Elle fait la démonstration que partager le pouvoir c'est peut-être pas si compliqué que cela, et qu'il s'agit, aujourd'hui, d'une vraie nécessité démocratique.

Ecrit par le 1 février 2026

Dans une période où l'on s'accorde à penser que les élus, une fois leur mandat en poche sont peu enclin à laisser la place à la contradiction ou partager leurs pouvoirs, beaucoup d'édiles font la démonstration inverse. Si à Bollène on consulte pour choisir un logo, on met aussi en place, comme dans d'autres villes, des budgets participatifs. Certes ils restent encore modestes, mais une dynamique est enclenchée et il sera difficile de faire machine arrière.

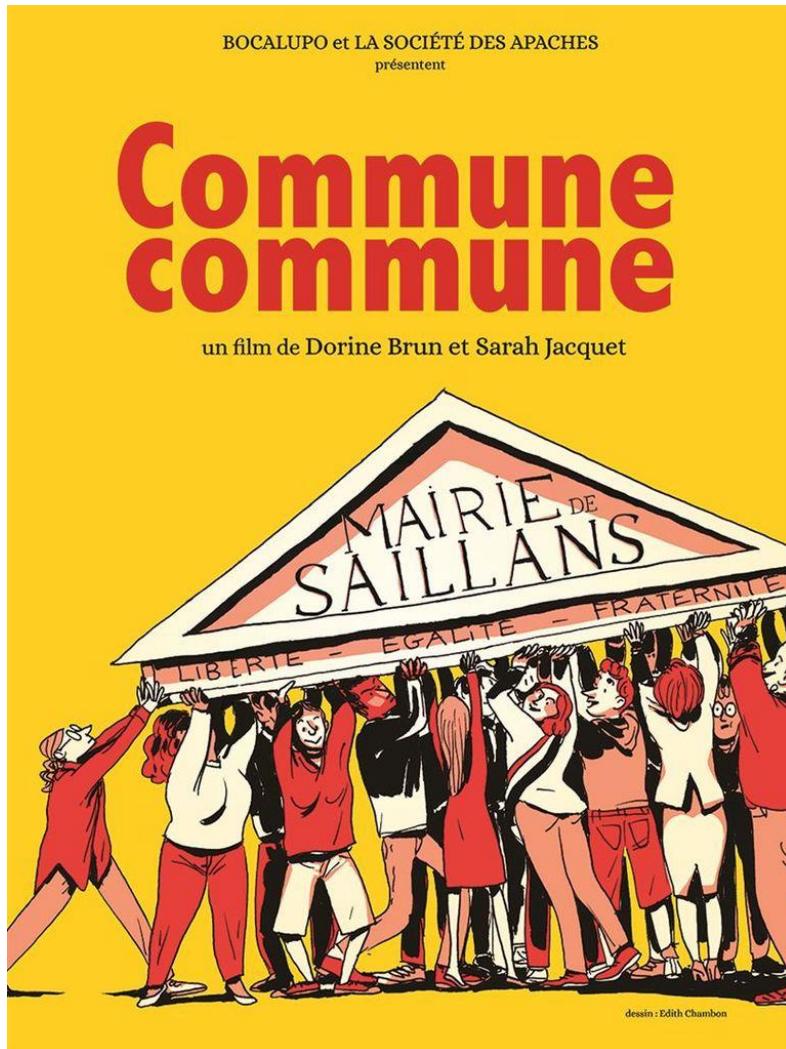
L'avantage de la méthode c'est qu'on ne pourra pas incriminer les élus sur le choix effectué !

A Cavaillon, où l'on veut réaménager une place, aujourd'hui utilisée comme parking, on invite les habitants à s'exprimer et à se déterminer. Et ici, le choix proposé n'est pas anodin, puisqu'il s'agit de choisir au fond qu'elle place (c'est le cas de le dire) sera accordée à la voiture. Sujet, pour une commune, ô combien sensible. L'avantage de la méthode c'est qu'on ne pourra pas incriminer les élus sur le choix effectué ! Mais, de là à considérer que le peuple pense forcément juste il y a un pas que la raison ne nous autorise pas à franchir. On tombe facilement dans le populisme et ses travers.

Durant tout le mandat plus de 50% de la population a directement été associé à au moins une décision

Un documentaire « *Commune commune* » réalisé en 2022, par Dorine Brun et Sarah Jacquet, retrace l'expérience conduite à Saillans dans la Drôme, un village de 1 300 habitants. L'équipe municipale composée de quelques habitants sans étiquette a été élue, en 2014, avec l'idée d'impliquer au maximum les citoyens dans les décisions communales. Des travaux de voirie, à l'éclairage public, en passant par les rythmes scolaires, l'accueil de migrants ou encore la complexe révision du Plan local d'urbanisme (PLU). Ca n'a pas toujours été simple mais durant tout le mandat plus de 50% de la population a directement été associée à au moins une décision. Un bilan plus que positif. Mais l'expérience de Saillans a malheureusement tourné court. L'équipe municipale n'a pas été renouvelée aux élections municipales de 2020. Elle a perdu la mairie de 18 voix. Cependant, l'expérience s'est poursuivie avec la création d'une coopérative citoyenne. Et la voie est maintenant tracée.

Ecrit par le 1 février 2026



La votation et la démocratie participative sont des démarches pas toujours faciles à mettre en place. Il faut sans doute encore de la pratique avant d'être généralisée et d'arriver au niveau de nos amis helvètes. C'est pourquoi il faut s'y mettre au plus vite. C'est en faisant qu'on apprend dit le dicton populaire.

[Lire également : "Les Bollénois choisissent le nouveau logo de leur commune"](#)

Ecrit par le 1 février 2026

Rhône-Lez-Provence : 4,24 tonnes de sapins recyclés !



MH